

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Cultivons les talents*

Délibération n° : 145

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 190042

Direction en charge : Affaires Culturelles

Objet : Soutien à la médiation et au partage des savoirs 2019 - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 29/03/2019

Compte rendu affiché le : 09/04/2019

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY (Présente jusqu'au vote du 1er voeu concernant les salariés de l'entreprise Titoulet), M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°54 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU (Présente jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE (Présente jusqu'à la question n°72 du projet de l'ordre du jour), M. Serge HORVATH (Présent jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Georges ZIEGLER (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.)

Absents-Excusés :

M. Samy KEFI-JEROME (pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.) M. Michel BEAL (pouvoir à Mme Stéphanie MOREAU) Mme Geneviève ALBOUY (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER)

Absents :

M. Florent PIGEON; M. Lionel SAUGUES

Politique : *Cultivons les talents*

Délibération n° : 145

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 190042

Direction en charge : Affaires Culturelles

Objet : Soutien à la médiation et au partage des savoirs 2019 - Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Afin d'affirmer durablement le positionnement culturel stéphanois, la Ville de Saint-Étienne souhaite favoriser l'éclosion de nouveaux talents et l'épanouissement des pratiques culturelles les plus diversifiées. Développée par une grande diversité d'acteurs, de lieux d'événements et d'initiatives, la culture à Saint-Étienne permet d'offrir aux stéphanois des occasions multiformes, plurielles et foisonnante de découvertes, d'émotion et d'édification personnelle.

La dynamique culturelle permet en outre de positionner le territoire stéphanois comme une pépinière de talents où peuvent s'exprimer les potentialités créatives les plus variées lui conférant une image renouvelée.

□ **Motivation et Opportunité :**

Concernant la politique de soutien à la médiation et au partage des savoirs, la Ville de Saint-Étienne entend tout particulièrement favoriser une meilleure appréhension de la culture en général par un soutien au monde associatif qui agit toute l'année en faveur de la médiation et de la diffusion des œuvres de l'esprit auprès des publics les plus variés.

□ **Contenu :**

Cette ambition soutiendra le développement et la pratique de la culture pour le plus grand nombre et devrait permettre l'amélioration des conditions favorisant l'épanouissement personnel des Stéphanois.

Ce dispositif dédié à la médiation et au partage des savoirs ne représente que l'un des axes de soutien aux acteurs locaux permettant les développements artistiques et culturels décidés par la Ville de Saint-Étienne. Il est, en effet, complété par une série d'aides aux projets, aux festivals, à la médiation et au partage des savoirs, à la pratique en amateur, au rayonnement, à la diffusion à l'international (...) qui permettent un développement homogène de la culture dans le territoire, au profit du plus grand nombre.

Les aides à la médiation et aux partages de savoirs sont détaillées dans les tableaux ci-après :

Aide au fonctionnement

Association	Montant subvention 2018	Subvention déjà versée en 2019 (acompte)	Subvention proposée au CM d'avril 2019
ART'M			5 000,00 €
LA ROTONDE - ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES MINES	30 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
AUSSITOT DIT			5 000,00 €
BIBLIOTHEQUE DES MALADES DE L'HOPITAL NORD	600,00 €		500,00 €
CRILJ LOIRE	7 000,00 €		6 500,00 €
DESGENERATIONS			500,00 €
LE CAVEAU STEPHANOIS			300,00 €
LIRE A SAINT ETIENNE		5 500,00 €	4 500,00 €
MEMORIAL DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION DE LA LOIRE	65 400,00 €	31 000,00 €	38 500,00 €
GROUPE ARCHEOLOGIQUE FOREZ JAREZ	6 900,00 €	3 000,00 €	4 500,00 €
HISTOIRE ET PATRIMOINE DE SAINT-ETIENNE	40 000,00 €	10 000,00 €	15 000,00 €
AMIS DES ONDES – RADIO DIO	8 400,00 €	4 000,00 €	4 400,00 €
RADIOS CHRETIENS MEDIAS – RCF	1 300,00 €		1 300,00 €
TSF LOIRE FM	5 200,00 €		2 500,00 €
TOTAL	164 800,00 €	68 500,00 €	103 500,00 €

Aide au projets

Association	Intitulé du projet	Subvention proposée au CM d'avril 2019
LA ROTONDE - ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES MINES	Projet main à la pâte	6 000 €
ECOLE DE L'ORALITE	Action artistique en faveur des écoles	1 000 €
	Action artistique en faveur des centres sociaux	5 000 €
	Action artistique	6 000 €
AMIS DU MUSEE D ART ET D INDUSTRIE	Développement des outils numériques	4 300 €
AMIS MUSEE MINE	Bulletin et coup de grisou	3 800 €
ASSOCIATION GENEALOGIQUE DE LA LOIRE	Recherches généalogiques	500 €
CEDMO	Recherches, manifestations et éditions sur le PCF	1 000 €
CONSERVATOIRE MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE	Formations métiers d'art	4 000 €
GREMMOS	Site internet et journée d'études	2 200 €
TOTAL		33 800 €

□ **Maîtrise d'ouvrage :**
La Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 137 300 €

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	137 300 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver les soutiens financiers aux différentes associations concernant la politique de médiation et de partage des savoirs mentionnées ci-dessus pour un montant total de 137 300€
- approuver la convention d'objectifs 2019-2022 à intervenir avec Le Mémorial de la Résistance et de la Déportation de la Loire,
- approuver les conventions financières à intervenir avec :
 - . La Rotonde-Ecole nationale supérieure des Mines,
 - . Histoire et Patrimoine de Saint-Etienne,
- approuver l'avenant n°1 à la convention financière 2019 à intervenir avec Le Mémorial de la Résistance et de la Déportation de la Loire,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer l'ensemble des documents précités dont un exemplaire restera joint à la présente délibération.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire BP 2019 chapitre 65 article 6574
Résultat du vote : 53 voix pour, 0 voix contre, 3 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué
	Marc CHASSAUBENE